



#### Vacances du bureau

Les bureaux du Collectif seront fermés du 20 décembre 2006 au 3 janvier 2007 inclusivement. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et un bon repos militant.

# Signatures de solidarité pour les Nations-Unies

En mai 2006, des défenseurEs des droits humains venus de quatre continents et de toutes les couches de la société se sont réuniEs à Montréal. Ils ont donné suite à une résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies, dont les États membres avaient demandé qu'une réflexion soit menée à partir de l'expérience du 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Ils invitent touTEs les citoyenNEs, épris de justice et de paix, à soutenir une déclaration de solidarité pour amplifier l'impact de cette journée.

Une déclaration intitulée « Refuser la misère, un chemin vers la paix » peut être signée jusqu'au 1er octobre 2007. Elle sera transmise aux Nations-Unies et rendue publique le 17 octobre 2007. Vous trouverez la version québécoise à l'adresse suivante : www.atdquartmonde. ca Il vous faut imprimer le formulaire pour y répondre.

Bilan de la 2ème année du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

# Un panier à remplir

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, avait quatre ans hier. Votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, elle est respectée de façon très incomplète et parfois même violée. Le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui devrait la mettre en œuvre, ignore ou bafoue certains des buts qu'elle a fixés. Pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (M.E.S.S.), il suffit de se conformer au Plan d'action. À la suite de la présentation par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cet automne, du bilan de la deuxième année du Plan d'action, le Collectif pour un Québec sans pauvreté tient à présenter sa propre analyse des actions gouvernementales. L'analyse complète ainsi que sa version brève sont disponibles sur le site web du Collectif.

Hier, une petite délégation est allée illustrer devant l'Assemblée nationale, par une action symbolique, les manquements graves dans l'action gouvernementale en ce qui concerne la lutte à la pauvreté. Un panier de Noël a été remis au gouvernement par l'entremise d'une membre du cabinet du Premier ministre. Cette action a également permis de rencontrer la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Alors que des mesures urgentes attendent toujours une réponse favorable, les ministres concernés ont reçu un objet représentant l'action gouvernementale réclamée par le Collectif et qu'aucune guignolée ne saurait remplacer :

- Faire de la lutte à la pauvreté une priorité;
- Une clause d'indexation annuelle complète;
- L'exemption totale de la pension alimentaire reçue pour les enfants du revenu considéré pour le calcul des prestations d'aide sociale et de l'aide financière aux étudiantEs;
- La gratuité des médicaments prescrits pour toutes les personnes ayant un revenu annuel inférieur à 12 000\$;
- Un salaire minimum qui permette à une personne seule, travaillant à temps plein, de sortir de la pauvreté;
- L'abolition de la clause Tanguy;

• Un barème plancher qui couvre les besoins essentiels et qui ne peut être coupé;

• Un programme de développement des H.L.M.;

• La réduction des écarts entre riches et pauvres.

Le Collectif demande également l'abolition des distinctions de traitement faites entre les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi et celles jugées sans contraintes sévères.

Les personnes en situation de pauvreté tentent toujours de monter dans un escalier roulant qui



Page 1 de 2

### Communiqué de presse

## Indexation à la moitié de la hausse du coût de la vie pour les deux tiers des personnes à l'aide sociale

# Une autre décision illégale du gouvernement

QUÉBEC, le 7 décembre 2006 – Pour une troisième année consécutive, le gouvernement se targue d'indexer les prestations d'aide sociale. Il omet pourtant de dire qu'il vient encore de faire perdre du pouvoir d'achat à 213 600 ménages qui encore une fois voient leurs conditions de vie se détériorer. Ces ménages sont composés majoritairement de personnes seules qui sont les grandes oubliées des actions gouvernementales. Loin de couvrir les besoins essentiels, les prestations des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi passeront de 543 \$ par mois à 548,43 \$, soit une faible augmentation de 1,01 %, comparativement au 2,1 % accordé aux bénéficiaires du Régime des rentes du Québec et au 2,03 % accordé pour l'indexation du régime fiscal et des autres prestations d'aide sociale.

Considérant que depuis 2002 nous avons une Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui a pour but d'améliorer la situation économique et sociale des personnes en situation de pauvreté, comment le gouvernement arrive-t-il encore à prendre de telles décisions discri-

minatoires et injustes? En agissant ainsi, on démontre clairement que nos décideurEs ont encore des préjugés et n'ont pas une réelle volonté de réduire la pauvreté. Le Collectif juge qu'il est illégal d'appauvrir ainsi les personnes.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté exige donc la pleine application de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et réparation des reculs causés par les demi-indexations des années 2005, 2006 et 2007.

Après trois demi-indexations et autres mesures néfastes aux personnes en situation de pauvreté, il sera difficile sinon impossible d'atteindre la cible visée par la Loi qui est de faire du Québec une des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres d'ici 2013.

En ces jours de guignolées, la demi-indexation des prestataires les plus pauvres remet dans les mains de la charité privée ce qui devrait être de l'ordre de la solidarité publique.

# Offrez le Dollar solidaire pour Noël

Suggestions d'utilisations:

- · Mettez-en dans vos cartes des fêtes;
- Prenez-le comme étiquette de cadeaux;
- · Donnez-le dans les guignolées;
- Utilisez-le comme décoration.
- etc.

Le dollar solidaire est émis pour rappeler, dans le quotidien, que construire une société riche de tout son monde suppose de croiser et de transformer nos regards sur l'argent, la pauvreté et la richesse. Il est disponible sous la forme de carnets comptant 20 billets.

L'idée est d'échanger de vrais dollars contre



## suite de la page 1 - Un panier à remplir

roule vers le bas. L'action gouvernementale de ces deux dernières années est venue ralentir la vitesse des escaliers pour les familles et les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi mais elle en a accéléré la vitesse pour les personnes seules jugées sans contraintes sévères.

Dans ces conditions, le Collectif craint de plus en plus qu'on n'atteigne pas la cible, fixée par la Loi, de faire du Québec, d'ici 2013, l'une des nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté.

### Une loi qui n'est pas respectée

Trois des cinq buts fixés par la Loi sont complètement ignorés ou bafoués. À aucun moment, dans le bilan de la deuxième année, n'est mentionné l'objectif de réduire les inégalités sauf les inégalités de santé. Au contraire les décisions gouvernementales contribuent à appauvrir certaines personnes parmi les plus pauvres par les demi-indexations (indexation à la moitié du taux d'inflation) des prestations des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi et par une augmentation du salaire minimum insuffisante pour couvrir l'augmentation du coût de la vie; inversement, d'autres décisions profitent aux riches qui s'accaparent plus que leur part de la nouvelle richesse. Il n'y a rien pour favoriser la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté qui sont pourtant reconnues par la Loi comme étant les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs. Les préjugés et la discrimination sont renforcés par l'action gouvernementale, entre autres par la création de catégories, alors que le gouvernement devrait pourtant promouvoir le respect et la dignité des personnes.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9 Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740 www.pauvrete.qc.ca